

la plus grande importance si l'on veut maximiser la participation de façon que la Conférence soit saisie du plus grand nombre de points de vue possible. C'est pourquoi la délégation du Canada interprète la règle adoptée pour la participation des ONG à la Conférence mondiale comme conférant aux ONG la possibilité de faire des présentations verbales.

La délégation du Canada désire exprimer à ce point-ci son ferme appui à tous les efforts pour promouvoir un climat social propice à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale. Ce sont là les objectifs de la politique canadienne et le fondement de notre soutien des résolutions sur la Décennie et la Conférence mondiale.

4. La Décennie des Nations Unies pour la femme

En 1975, l'Assemblée générale a proclamé la période 1975-1985 la Décennie pour la femme: égalité, développement et paix. L'Assemblée a également prié la Commission de la condition de la femme de préparer un projet de Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, lequel a été étudié à la Troisième Commission lors de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale. Dans un discours prononcé le 17 octobre 1977, Mme Julie Loranger, coordonnatrice du bureau de la situation de la femme et conseillère spéciale de la délégation du Canada à la Troisième Commission, a exprimé les vues du gouvernement du Canada.

Comme nous abordons le point 85 de notre ordre du jour, la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour commenter brièvement les efforts déployés en vue d'améliorer la condition de la femme et plus particulièrement le projet de Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Tout d'abord ma délégation aimerait féliciter la Commission de la condition de la femme des efforts qu'elle a déployés pour achever le texte de cette Convention et nous permettre de la considérer à cette session de l'Assemblée. Nous espérons qu'elle pourra être adoptée cette année. Je puis vous assurer que nous participerons aux débats avec le plus grand esprit de collaboration.

Nous nous réjouissons aussi des efforts de par le monde et aux Nations Unies pour améliorer la condition féminine. Mais ne nous leurrons pas, nous savons tous très bien qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir. Nous sommes bien quelques femmes à participer aux délibérations de cette Commission, mais combien d'entre nous occupons des postes de commandement soit aux Nations Unies, soit dans notre propre pays? Combien d'entre nous faisons vraiment partie du processus de développement? Le rôle des femmes, de la moitié de l'humanité, mérite d'être mieux reconnu.

C'est cette reconnaissance que le projet de Convention dont nous sommes saisis tente en partie d'assurer. Mais ne nous laissons pas trop impressionner par des instruments internationaux, car ils ne changeront rien